Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260402-DELIB14_2026-DE

COMMUNE DE LA VICOMTE-SUR-RANCE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 2 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VICOMTE-SUR-RANCE, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain BROMBIN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames & Messieurs BROMBIN Alain, BERTHELOT Vincent, PIEPLU Vincent, LEBOUDEC Christine, HARDY Adriane, LEON-COUSIN Caroline, PENHOAT Cyriane, FRERE François, HACQUIN Jean-Pierre, GOUEDART Jordan, BECQUET Michel, FEBVRE Océane, ANÉLARD Patrick, CHAUVIN Sonia.

Absente excusée : Madame Gwénaelle LE BOUCHER a donné pouvoir à M. Vincent BERTHELOT

Secrétaire de séance : Madame Océane Febvre

Date de convocation : le vendredi 27 mars 2026

DÉLIBERATION N° 14/2026 – Création de la commission d'appel d'offres

Vu l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, à l'exception des marchés publics passés par les établissements publics sociaux ou médico-sociaux, le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L1411-5 ;

Vu l'article L1411-5 II b) du Code Général des Collectivités Territoriales fixant la composition de la commission d'appel d'offres dans les communes de moins de 3 500 habitants :
- le maire, président,
- trois membres titulaires élus par le conseil municipal,
- trois membres suppléants élus par le conseil municipal,

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à désigner les trois membres titulaires et trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Vincent BERTHELOT	MEMBRE TITULAIRE
Michel BECQUET	MEMBRE TITULAIRE
Adriane HARDY	MEMBRE TITULAIRE
Jordan GOUEDART	MEMBRE SUPPLEANT
Patrick ANÉLARD	MEMBRE SUPPLEANT
Sonia CHAUVIN	MEMBRE SUPPLEANTE

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212203855-20260402-DELIB14_2026-DE

FAIT ET DELIBERE A LA VICOMTE/RANCE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Océane FEBVRE

LE MAIRE,
Alain BROMBIN

MAIRIE de LA VICOMTE-SUR-RANCE
22690 CÔTES D'ARMOR